LE CABINET SARRAUT se présente aujourd'hui devant les Chambres

Les séances s'ouvriront par un hommage au Président Paul Painlevé

La présentation du cabinet de M. Albert Sarraut aux Chambres, qui aura lieu cet après-midi sera précédée, comme nous l'avons dit déjà, d'une cérémonie commémorative à la mémoire de M. Paul Painlevé. Le président de la Chambre des députés, M. Fernand Bouisson, et celui du Sénat, M. Jeanneney, prononceront l'éloge funèbre de l'ancien president du Conseil, éloge auquel le Gouvernement s'associera.

M. Albert Sarraut demandera à la Chambre d'adopter d'urgence le projet de loi ouvrant les crédits nécessaires pour faire à M. Paul Painlevé, le lendemain, des obsèques nationales.

La séance étant suspendue, en signe de deuil, pendant une heure, la Commission des finances procédera à l'établissement de son rapport sur ce projet qui sera adopté, semble-t-il, aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle et avant que s'engage au Palais-Bourbon le débat rituel sur les interpellations concernant la politique générale du gouvernement dont la liste sera communiquée officiellement à la fin de l'après-midi.

Au Sénat, la séance sera suspendue jusqu'à 16 h. 15, après l'éloge funèbre prononcé par M. Jeanneney, afin de permettre à la Haute Assemblée de statuer aussitôt après la Chambre des députés sur le projet relatif aux obsèques nationales.

Les conférences des Ministres des Finances et du Budget

M. Georges Bonnet, ministre des Finances, s'est rendu, jeudi matin, à 9 h., à la présidence du Conseil, où il a conféré avec M. Albert Sarraut. A son retour à la rue de Rivoli, le ministre des Finances a reçu MM. Moret, gouverneur de la Banque de France, et Pist, gouverneur honoraire, délégué financier de la S. D. N., avec lesquels il a eu un long entretien.

De son côté, M. Abel Gardey, ministre du Budget, a conféré avec M. Milan, président de la Caisse d'amortissement.

Le Conseil de Cabinet d'hier

A l'issue du Conseil de cabinet tenu, hier après-midi, au Ministère de la Marine, le communiqué suivant a été remis à la presse.

« Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis aujourd'hui, à 16 h., au ministère de la marine, sous la présidence de M. Albert Sarraut. Le président du Conseil a donné lecture du projet de déclaration ministérielle qui a reçu l'approbation unanime du Conseil. Les ministres se réuniront à l'Elysée, demain matin, à 10 h. ».

LA CATASTROPHE D'EVREUX

Aucun autre corps n'a été retrouvé sous les décombres

Contrairement à ce qu'on a pensé un moment, il n'y avait plus aucun corps sous les décombres du rapide Cherbourg-Paris.

Les derniers débris des wagons brisés viennent, en effet, d'être enlevés. Il restera à sortir de la prairie, où ils sont partiellement enlisés, la lourde locomotive et le tender. Pour cela, quarante ouvriers spécialistes, après avoir détourné le lit du ruisseau, s'emploient activement à construire une voie d'accès de plusieurs centaines de mètres qui rejoindra la ligne de Cherbourg-Paris sur le territoire de Gisolles.

Ce travail va demander un certain temps et nécessiter le transport d'une grosse quantité de terre sur les lieux.

Les blessés, soignés dans les hôpitaux, paraissent tous maintenant hors de danger.

LE CAMBRIOLEUR MOURAIT DE FAIM

On mande de Saint-Nazaire, que depuis plusieurs jours, la police et la gendarmerie recherchaient, sur les deux rives de l'embouchure de la Loire, Louis Hugron, manœuvre, originaire de Paimbeuf, recherché comme étant l'auteur de plusieurs cambriolages commis dans la région de Saint-Brévin, et contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé.

Or, l'autre soir, un homme aux vêtements maculés de boue se présentait au garde champêtre de l'Immaculée et lui demandait de l'arrêter :

— Je suis Hugron, lui dit-il, Hugron, recherché par la justice.

« J'ai faim ! Je n'ai plus d'argent, et voici le produit de mes vols ».

Ce disant, l'individu sortit de sa poche, montres en or, bijoux, broches, dont il n'avait pu se défaire et qu'il avait volés dans la région de Saint-Brévin.

Aventure rocambolesque d'un banquier parisien

Un guet-apens dévoilé par un maître-chanteur devait servir à infirmer un grave témoignage

M. Georges Dubois, banquier à Paris, qui fut, on s'en souvient, témoin de l'agression commise à Neuilly contre une femme, qu'un automobiliste avait projeté hors de sa voiture, était l'objet de menaces pour avoir témoigné devant le juge d'instruction.

Vendredi dernier, notamment, le banquier recevait une lettre signée d'une dame Georgette Renoir, qui lui donnait rendez-vous place de la Bourse, devant le bureau de poste, pour le mardi 31 octobre, à 19 heures précises, afin, disait-elle, de l'entretenir d'une affaire très sérieuse. M. Dubois se demandait ce qui pouvait bien avoir à lui communiquer sa correspondante quand, il y a deux jours, mardi matin, le banquier reçut un coup de téléphone d'un certain Maurice R. Bouvier lui demandant un rendez-vous en ses bureaux pour le soir même, à 18 heures. « C'est très important », disait Bouvier.

M. Dubois accepta de recevoir Maurice Bouvier, qui se présenta, à l'heure fixée, rue de Clichy.

« Un grave danger vous menace »

« Un grand danger vous menace, dit-il au banquier ; si vous me remettez 2.000 francs, je peux vous l'épargner et vous donner des renseignements utiles pour vous défendre contre des ennemis qui trament contre vous une cabale abominable ».

Feignant d'accepter, M. Dubois offrit 2.000 francs au visiteur, qui les accepta.

La somme lui fut remise en quatre billets de 500 francs, dont le secrétaire du banquier avait relevé les numéros. Bouvier dit alors au banquier :

« C'est parce que vous persistez à accuser Prouvay qu'un grand danger pèse sur vous. Ce soir, en allant place de la Bourse, vous y trouverez Mme Georgette Renoir à l'endroit qu'elle vous a indiqué à côté d'un taxi dans lequel elle vous invitera à monter pour vous faire des confidences. A quelques mètres d'elle se tiendront également, à proximité d'un autre taxi, deux hommes, MM. Prévost et Juliet, les associés de M. Prouvay. Plus loin, rue de la Bourse, se tiendront deux autres taxis avec d'autres comparses ».

« Vous serez tué... »

» Lorsque vous partirez en compagnie de Mme Renoir, la voiture se dirigera vers Neuilly et quand vous serez au Bois de Boulogne, la femme se mettra à crier: « Au secours ! ». A ce moment, les trois taxis arriveront ; leurs occupants interviendront, vous prendront et vous conduiront au poste de police, où la femme déposera une plainte en violence contre vous.

» Cette plainte aura pour but de vous présenter comme un individu taré aux yeux du juge chargé de l'affaire Prouvay, afin de diminuer la valeur de votre déposition. Je vous demande donc de ne pas aller à ce rendez-vous. Si vous y alliez et que vous refusiez de suivre la femme, vous seriez tué, parce que toutes les précautions sont prises dans ce sens ».

Arrestations

Bouvier ayant terminé son récit, prit congé de M. Dubois. Il était sur le palier de l'appartement quand des inspecteurs de police l'arrêtèrent et l'emmenèrent au commissariat du quartier Saint-Georges.

M. Dubois avait, en effet, prévenu la police de la visite que devait lui faire M. Bouvier. Ce dernier fut trouvé porteur des billets remis par le banquier, ainsi que d'un plan minutieux indiquant, point par point, le rôle de ceux qui devaient participer à l'agression projetée contre M. Dubois. Il répéta les « révélations » faites au banquier.

Des inspecteurs s'étant rendus place de la Bourse, arrêtèrent la femme Renoir et MM. Pruvost et Juliet. Tous trois furent conduits au commissariat de police du quartier Saint-Georges, où leur interrogatoire se prolongea tard dans la nuit. Les deux « comparses » qui devaient se tenir rue de la Bourse et rue de Richelieu n'avaient pu être arrêtés, mais ils vinrent aux « nouvelles » de leurs associés qu'ils avaient vus emmenés par la police. C'étaient Renoir, le mari de Georgette et un certain Robert Cassus, ancien gardien de la paix, sans domicile fixe.

Après interrogatoire, le commissaire remit en liberté toute la bande, mais l'a invitée à se tenir à sa disposition.

LIBÉRÉ, LE JOURNALISTE ANGLAIS PANTER EST EXPULSÉ DU REICH

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Munich, M. Panter, a été remis en liberté jeudi matin, le procureur suprême du Reich ayant jugé qu'il n'y avait pas lieu de l'inculper.

Le journaliste britannique a été avisé d'avoir à quitter l'Allemagne dans un délai de quarante-huit heures, à compter du moment de sa libération.

Cette mesure a été prise, dit-on, « pour le maintien du calme, de l'ordre et de la sécurité ».

LES OBSÈQUES des victimes de l'accident du « Biarritz »

Elles ont été célébrées, hier, à la Chapelle des Invalides de Paris

Dans la chapelle Saint-Louis des Invalides, sous la double rangée des trophées de drapeaux, pris à l'ennemi, les trois bières de l'équipage du « Biarritz », le capitaine de Verneilh, le radio Boulmy et le mécanicien Le Bas, sont alignées dans le chœur, décoré de faisceaux de drapeaux tricolores, recouvertes elles-mêmes du drapeau national.

D'immenses couronnes de fleurs naturelles sont déposées à même la dalle. Toutes n'ont pu trouver place devant l'autel.

La cérémonie des obsèques solennelles des aviateurs a commencé à 11 h. 30. L'abbé du Verneuil officiait. L'absoute a été donnée par le chanoine Verderie, curé de Sainte-Clotilde.

Dans l'immense nef, derrière les familles éplorées, avaient pris place des délégations de l'Association nationale des officiers de réserve, de l'Union des sous-officiers de réserve, du personnel de la base maritime d'Orly, d'une délégation du personnel des usines, conduite par le constructeur René Cousinet et M. Senèque, directeur des établissements.

D. Delesalle, sous-secrétaire d'Etat à l'Air, représentait le Gouvernement. M. Chiappe, préfet de police, assistait aux obsèques, ainsi que le général Hergault, du conseil supérieur de la guerre ; les généraux Mariaux, directeur du musée de l'armée ; Massenet de Marancourt, inspecteur de l'aviation de chasse ; Blaise, de l'état-major du maréchal Pétain ; Houdemon. De nombreux aviateurs, parmi lesquels Mermoz, Landry, Gaubert, etc...

Après la cérémonie, à la demande des familles, aucun discours n'a été prononcé. En fourgons automobiles, les cercueils du capitaine de Verneilh et du radiotelégraphiste Boulmy ont été dirigés sur Bordeaux ; celui du mécanicien Le Bas, sur Versailles, où auront lieu les inhumations.

LA FÊTE DES MORTS

Dans toute la France et à l'étranger on a honoré la mémoire des victimes de la guerre

Hier, Fête des Morts, on a célébré, en France et à l'étranger, un peu partout la mémoire des morts de la grande guerre.

A Paris, hier matin, un service a été célébré, en la chapelle Saint-Louis des Invalides et en province, les Associations d'Anciens Combattants se sont jointes en maints endroits aux autorités civiles et militaires, aux délégations de corps de troupe pour aller fleurir les monuments communaux.

Les enfants des écoles, les pupilles de la Nation se sont souvent mêlés aux cortèges. C'est ainsi qu'on signale des cérémonies du Souvenir à Montpellier, Draguignan, Saint-Raphaël, Hyères, La Seyne, Perpignan, et dans d'innombrables villes et villages de France.

A Marseille et à Toulon, des barques ont gagné le large où des couronnes et des gerbes ont été jetées pour honorer la mémoire des morts de la mer.

A l'etranger, les colonies françaises ont organisé des manifestations civiles et religieuses. A Bucarest, un « Requiem » a été célébré, en présence du Roi Carol et du Ministre de France à la mémoire des soldats français tombés en Roumanie.

Le cimetière de Vérano E Rome a vu évoquer le souvenir des Italiens et des Français tombés sur les champs de bataille. Le Comte de Chambrun, ambassadeur de France, était aux côtés du Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre et du Chef d'Etat-Major de l'Armée Italienne.

Vienne et Sofia ont été le théâtre de pareilles manifestations.

Enfin, dans les colonies et protectorats français, Hanoï et Rabat, notamment, ont rendu hommage aux victimes de la grande guerre.

LE DÉPART DE PARIS DE LINDBERGH

Le célèbre aviateur et sa femme, partis des Mureaux, à midi 20, ont améri à Amsterdam à 15 heures

Hier matin, à 9 h. 45, le colonel et Mme Lindbergh, se rendant au plan d'eau des Mureaux, d'où l'hydravion de l'aviateur américain prendra son vol, ont quitté l'hôtel de la place de la Concorde dans lequel ils séjournaient depuis le 26 octobre.

Au moment où Lindbergh et sa femme arrivaient à la base des Mureaux, de nombreuses personnalités s'y trouvaient déjà rassemblées.

Dès 11 heures, l'ordre fut immédiatement donné de mettre l'hydravion à l'eau. L'apareil rouge et noir, avec ses deux flotteurs argentés, fut amené au ponton-grue où il se balança au-dessus de l'eau, Lindbergh ayant pris place dans la carlingue pour la mise au point définitive, aidé par deux mécaniciens et le premier maître de l'aviation maritime. En quelques minutes, tout fut prêt.

Lindbergh sauta à terre pour rejoindre Mme Lindbergh, à qui Mlle Suzanne Deutsch de la Meurthe tenait compagnie. Avisant Détroyat, Lindbergh alla encore revoir avec lui l'avion à bord duquel l'aviateur français vient d'enlever la coupe Michelin. Puis il revint vers sa jeune femme, juste au moment où, à 11 h. 50, arrivait M. Pierre Cot, ministre de l'air, venu saluer le grand pilote américain.

Les adieux

Celui-ci attendait le ministre, car au moment de quitter la France, il voulait lui exprimer ses remerciements les plus sincères pour l'hospitalité et les attentions qui lui ont été prodiguées ainsi qu'à Mme Lindbergh pendant son trop court séjour à Paris.

Le colonel Lindbergh fit ainsi remarquer qu'il avait été particulièrement heureux d'avoir pu visiter quelques-unes des usines d'aviation ainsi que quelques terrains qui lui ont permis de constater les grands progrès réalisés en France depuis sa première visite.

Puis, Lindbergh, après avoir serré les mains qui se tendaient vers lui, aida sa femme à monter dans son hydravion et escalada ensuite son étroit habitacle.

L'envol

Dans un bouillonnement d'écume, l'appareil ne mit que quinze secondes à décoller, passant à quelques mètres au-dessus de l'eau devant les personnalités groupées sur le ponton-grue. Les bras s'agitèrent ainsi que les chapeaux auxquels les glorieux époux répondirent par des gestes de la main.

Il était 12 h. 15. Mais Lindbergh tenait à saluer en vol ceux qu'ils quittaient. C'est ainsi que Détroyat prit l'air à son tour, évoluant gracieusement autour de l'hydravion américain, effectuant plusieurs tours dans son sillage. A 12 h. 20 exactement, le monoplan visiteur piquait dans la direction du Nord et quittait définitivement les Mureaux pour se rendre à Amsterdam, but de la nouvelle étape du voyage d'études du grand aviateur américain.

L'arrivée en Hollande

L'aviateur Lindbergh et sa femme ont améri à 15 h. 16 à l'aérodrome de la Marine, à Schellingwoude, près d'Amsterdam. Le consul américain et M. Fokker, leur ont souhaité la bienvenue.

Un gamin de 12 ans écrasé entre 2 wagons à Billy-Montigny

Un accident mortel s'est produit, hier, à Billy-Montigny, sur une voie en remblai, située derrière la fosse N° 10 des Mines de Courrières. A cet endroit, beaucoup de personnes sont toujours affairées pour chercher du charbon ou du bois provenant de terres de fosses déversées continuellement pour y faire des remblais.

Vers 9 heures 30, une locomotive traînant des wagons plats chargés de pierres, faisait la manœuvre pour placer cette rame à un endroit où le déchargement devait s'opérer. Sans attendre l'arrêt complet de la manœuvre, le jeune Biolonczyk Joseph, 12 ans, sujet tchécoslovaque, demeurant chez son père, 55, rue Raoul-Briquet, à Billy-Montigny, entreprit de monter sur un des wagons. Alors que les chaînes d'attelage des wagons étaient tendues et que le jeune imprudent se trouvait suspendu entre deux wagons, la machine fit marche arrière pour se détacher de la rame. Les wagons se tamponnèrent les uns les autres et le jeune Biolonczyk fut serré entre deux tampons.

Des témoins s'empressèrent de le relever et de le transporter chez M. Deshayes Michel, commerçant, rue de Méricourt, où il expira une demi-heure plus tard.

M. le docteur Rouzé, de Billy-Montigny, appelé d'urgence, ne put que constater le décès provoqué par un enfoncement thoracique.

La gendarmerie de Billy-Montigny s'est rendue sur les lieux pour procéder à une enquête.

Des contes,
Des nouvelles,
Des bons mots,
Les fêtes à souhaiter,
Des conseils culinaires.
Vous trouverez tout cela dans
NOTRE
ALMANACH
pour 1934.
Amusant - Intéressant
1.75

Les distillateurs clandestins d'Auxi-le-Château devant le Tribunal de Saint-Pol

Après plaidoiries des avocats pour Vandamme de Lille, Brochart d'Haubourdin, Stubbe d'Auxi-le-Château, le tribunal a renvoyé son jugement au 29 décembre prochain

Hier, à 13 h. 30, se sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Saint-Pol-sur-Ternoise, sous la présidence de M. le président Lenglart, les débats relatifs à la distillerie clandestine installée au château de Montlouis, à Auxi-le-Château, par le sieur Stubb, sujet belge.

Me Leclercq, avoué de l'administration des contributions indirectes, rappelant au tribunal les conditions dans lesquelles la régie fut appelée à procéder à différentes enquêtes, donna au tribunal des preuves évidentes de la complicité de Vandamme, d'Haubourdin, et de Fernand Brochard, de Lille.

Il n'eut garde d'oublier les autres complicités de Sorel et Chardin, qui établirent le premier les plans, le second la fabrication des appareils de distillation.

M. Tison, substitut, dans son réquisitoire, fit ressortir les responsabilités de chacun et des présumés complices du fraudeur Stubb, il réclama une peine sévère pour Stubb, repris de justice en Belgique, il demanda pour Fernand Brochart une peine d'emprisonnement parce qu'il aida à la fabrication et au transport de matériel ; pour Vandamme, Sorel et Chardin, une peine exemplaire.

Me Maurice Crussfaire, bâtonnier du barreau de Lille, présenta t.ès éloquemment la défense de Fernand Brochart ; il brossa un tableau de Stubb, le véritable coupable. Pour qu'il y ait complicité, dit l'honorable avocat, il faut qu'il y ait une entente préalable entre Stubb et ses présumés complices, ce qui ne paraît pas le cas en l'espèce.

Me Sorlin, du barreau de Lille, très adroitement, présenta la défense de Vandamme, qu'il représenta non comme un fraudeur, mais comme un fiancé très amoureux de Simone Stubb.

Me Juselet, avoué de Saint-Pol, défendit très habilement Sorel, ingénieur à Vincennes, qui, en réalité, conclut le défenseur, ne fit qu'établir des plans.

Me Jacquin, du barreau de Lille, fit une plaidoirie à la fois spirituelle qui ne construisit que l'appareil, à la demande et sur les plans de Sorel. Il ne trouva, ajouta-t-il, aucun élément de complicité, n'ayant envoyé que des pièces détachées. Le défenseur démontra que l'appareil n'a jamais pu fonctionner et que l'alcool ne fut trouvé nulle part.

Après cette plaidoirie, l'audience fut levée à 17 heures. L'affaire fut mise en délibéré ; le jugement sera rendu le 29 décembre prochain.

Une épicerie a été la proie des flammes à Houdain

Il y a 80.000 francs de dégâts couverts par une assurance

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, vers 22 heures, un incendie important s'est déclaré à la limite des territoires de Bruay-en-Artois et Houdain, et a détruit en totalité une épicerie-mercerie, située rue des Quarante, à Houdain, appartenant à M. Valembois Paul, ce furent des passants qui aperçurent de la fumée s'échappant de cette maison. Ils frappèrent à la porte pour donner l'alarme, mais personne ne répondant on apprit plus tard que M. et Mme Valembois étaient partis en visite à Allouagne.

Aussitôt l'alarme donnée par la sirène de l'Hôtel de Ville de Bruay, les pompiers de Bruay conduits par leurs dévoués officiers, MM. Dupont, Loiseau et Bataille, lieutenants, arrivèrent sur les lieux et avec une remarquable rapidité mirent en batterie plusieurs lances qui arrosèrent vigoureusement le foyer déjà intense. Il y avait surtout lieu de craindre pour la maison voisine, un café mitoyen, tenu par M. Rossée.

Grâce aux efforts des pompiers, le feu ne tarda pas à être jugulé.

Malheureusement, le sinistre, activé par un vent assez violent et trouvant un aliment facile dans les marchandises emmagasinées, avait pris de l'extension. Les pompiers de Bruay durent se borner à faire la part du feu et à préserver le café Rossée, très menacé.

Il ne reste plus de la maison Valembois que les quatre murs et la cuisine demeurée intacte. Cet immeuble lui appartenant il était construit depuis environ trois ans.

Les dégâts couverts par une assurance sont évalués à environ 80.000 fr. On ignore encore les causes de l'incendie.

Une foule considérable était accourue sur les lieux du sinistre, elle fut maintenue par le service d'ordre comprenant la gendarmerie d'Houdain et plusieurs agents de la police de Bruay, d'Houdain et d'Haillicourt.

On ne signale aucun accident de personne. L'enquête réglementaire a été ouverte par la gendarmerie d'Houdain.

UN JEUNE PÊCHEUR s'est tué à Calais en tombant du quai sur le pont d'un bateau

Un mytérieux et tragique accident a coûté, hier, la mort à un jeune homme qui se livrait au passe-temps de la pêche en mer.

Il était environ 14 h. 20. Le paquebot « Canterbury » venait d'entrer au port de Calais et avait gagné son appontement dans un grand remous d'eau.

A l'appontement n° 4 se trouvait amarré, n'ayant à bord qu'un mousse et deux hommes d'équipage, le chalutier 204 « France Marie » du port de Calais, ancien chalutier belge, récemment naturalisé français et dont le patron est M. Braeme, de Dunkerque. Le bâtiment devait appareiller hier soir pour ce dernier port.

L'équipage, attentif au passage de la malle qui avait assez durement secoué l'esquif, allait reprendre son travail, lorsque le mousse découvrit, à bord, sur le pont, un jeune homme d'une quinzaine d'années, qui râlait, baignant dans son sang, et qu'il avait aperçu, précédemment, pêchant du haut du quai à proximité du « France Marie ».

Le mousse avisa aussitôt les deux hommes d'équipage qui alertèrent, à leur tour, M. le capitaine de Saint-Denis, second du paquebot « Côte d'Argent ». Amarré à l'appontement voisin, le capitaine faisant fonction de chef de service des quais.

Deux matelots de la S. A. G., MM. Lelong et Frescourt, descendirent sur le chalutier et remontèrent sur le quai le malheureux jeune homme, qui respira quelques instants ecore, puis rendit le dernier soupir.

Ils le transportèrent dans un wagon en stationnement à proximité, tandis que M. Parenty, commissaire spécial à la Gare Maritime, avisé, téléphonait en hâte pour mander un docteur. Vaine tentative Les praticiens auxquels il était fait appel ne se trouvaient pas chez eux.

M. Parenty téléphona donc aux pompiers qui vinrent avec l'auto ambulance, le matériel contre l'asphyxie et leur pharmacie d'urgence portative. Une piqûre d'huile camphrée fut pratiquée à la victime, mais la mort avait déjà fait son œuvre.

Le malheureux, âgé d'une quinzaine d'années, avait visiblement les vertèbres cervicales brisées, ce qui indique qu'il avait dû tomber d'une hauteur de quatre mètres environ, la tête en avant.

Le corps fut transporté à la Morgue, en attendant d'être visité par M. le docteur Brunel, médecin légiste.

Dans les poches des vêtements, on n'a trouvé qu'une boite et un objet de pêche.

Sur le quai se trouvaient encore tendues les deux lignes, avec cannes à moulinets.

L'enquête se poursuit.

A l'heure où nous écrivons, on ignore encore et l'identité de la victime et, personne n'en ayant été témoin, les circonstances de l'accident.

Il semble que le malheureux ait fait une glissade ou ait été pris d'une syncope.

LES OBSÈQUES DE M. MALLENGIER, CONSEILLER GÉNÉRAL DU NORD, ONT LIEU CE MATIN A HONDSCHOOTE

Une des premières personnalités qui allèrent s'incliner sur la dépouille de M. Henri Mallengier, conseiller général du Nord, décédé dans les circonstances que nous avons relatées, fut M. André Parmentier, député de la deuxième circonscription de Dunkerque.

Après avoir assuré la famille du regretté défunt de ses vifs sentiments de condoléances, il lui fit part de l'incertitude dans laquelle il se trouvait de pouvoir assister ce matin vendredi, aux funérailles de M. Henri Mallengier, étant donné les événements politiques particulièrement importants attendus qui pouvaient le retenir à la Chambre.

Nous rappelons que c'est ce matin, à 10 h. 30, qu'auront lieu, en l'église paroissiale d'Hondschoote, les funérailles de M. Henri Mallengier.

UN SUICIDE PEU BANAL HIER, A MONS

Jeudi matin, un houilleur pensionné, le nommé Jean Cloche, célibataire, habitant Labouverie, au Borinage, se trouvait chez des parents, à Mons. Soudain, il invita l'un d'eux à faire une promenade dans le jardin de la maison. Arrivé près du puits, se tournant vers son parent et lui frappant sur l'épaule il lui dit : « Tu m'as vu ? Eh bien tu ne me verras plus ». Et au même instant, sans qu'on ait pu le retenir, il se jeta dans le puit, profond de 22 mètres, d'où on ne l'a retiré que plusieurs heures plus tard à l'état de cadavre.

On ignore les causes de cet acte désespéré.

UNE SOURDE-MUETTE L'ÉCHAPPA BELLE HIER A HELLEMMES

Traversant les voies, elle fut happée par le train, mais ne fut que blessée peu grièvement

Hier, vers 13 h. 30, Mlle Vandermeersch Suzanne, 22 ans, confectionneuse, demeurant chez ses parents, 26, rue Léon-Gambetta, à Hellemmes, se disposait à prendre le train à la halte de Hellemmes, rue Robillot, pour aller à son travail, à Lille. Quoique la barrière fut fermée en raison de l'annonce d'un train, elle ouvrit le portillon et traversa les voies. Comme elle est sourde-muette, elle ne prit pas garde au train venant de Lille, qui la heurta violemment et la rejeta sur le côté.

Relevée par les témoins de l'accident, elle fut transportée à l'infirmerie des Ateliers de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, à Hellemmes, où elle reçut les soins de M. le docteur Vanheuwerswyn, mandé à cet effet. Ce praticien constata que la demoiselle Vandermeersch portait des contusions au tibia gauche, au coude gauche et au côté droit de la tête une plaie. Ces blessures ne sont pas graves et à moins de complications, quelques semaines suffiront à son rétablissement.

LA MORT D'UN BUVEUR A LOMME

Malade, il absorba le médicament destiné à des frictions et périt empoisonné

M. Georges Klinckemaillie, âgé de 38 ans, originaire d'Ennetières-en-Weppes, marié, père d'un enfant et demeurant 40, rue Anne Delavaux (Lomme-Bourg), aimait à caresser la dive bouteille.

Malade depuis quelque temps déjà, Klinckemaillie ne se soutenait plus que par la boisson.

Son médecin traitant, qui demeure également à Lomme lui avait prescrit des frictions aux jambes, avec du liniment, mais Klinckemaillie, au lieu de se frictionner, dégusta (!) ce médicament.

Comme il était en proie à de nouvelles crises aigues, il fallut de suite le diriger vers l'Hôpital, mais l'infortuné succomba en cours de route.

On croit que c'est au cours d'un accès de fièvre que Klinckemaillie se mit à absorber ce médicament destiné à un usage externe. Les funérailles du malheureux ont eu lieu jeudi matin au Bourg.

A LA BASE D'HYDRAVIONS DE CALAIS

Les services de transport par hydravions sur la ligne Calais-Douvres sont suspendus et la base de la Flaque à Guerlettes est fermée depuis mardi soir.

139 personnes ont été transportées dans le sens Calais-Douvres et 88 dans le sens Douvres-Calais au cours de la saison.

Cinq voyages ont été effectués avec « le plein » de l'appareil. Un voyage a été effectué entre Calais et Dunkerque avec deux passagers. Il y eu 200 transports de passagers de plus que l'an dernier.

Le pilote Darqué a donné, pendant l'été, 175 baptêmes de l'air et a effectué 142 heures 31 minutes de vol. Il va partir pour Oran, où sa Compagnie l'affectera à un autre service.

La croisière transafricaine

On annonce que le lieutenant-colonel Rignot fera partie de la croisière aérienne transafricaine, qui aura lieu incessamment.

Le lieutenant-colonel Rignot est, on le sait, le gendre du commandant Puvrez, président de la Section de Calais de la Société de la Légion d'Honneur.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 3 novembre 1933 : Soleil : lever 6 h. 41 ; coucher 16 h. 28. — Lune : lever 16 h. 30 ; coucher 8 h. 9. Aujourd'hui : Saint-Hubert. — Demain : Saint-Charles.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 novembre 1933, à 18 h. : Baromètre : 756 mm. 6 ; baisse depuis la veille, à 9 h. : 0 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 7.8, Minima : 7.8 ; Maxima : 12.4 ; Etat hygrométrique : 84 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 9 h. : 1 mm. 3 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : couvert ; Temps probable pour vendredi : Un peu froid ; Quelques pluies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Temps médiocre ; Ciel 3/4 couvert ou couvert, avec pluies intermittentes et averses ; Vent fort du Nord-Ouest ; Maximum en baisse.

Les Sports

BOXE

LA VISITE DE P. GYDÉ A NOTRE JOURNAL

Hier, dans le courant de l'après-midi, Gydé jeune qui conserva, mercredi, grâce à ses brillantes qualités, le titre de champion d'Europe des poids mouche devant Kid Oliva, est venu nous rendre visite en compagnie de M. Piequette, président d'honneur de son club, l'A.S. Roubaix, et de son dévoué manager M. Edouard **Dubus**.

Après que nous eûmes chaleureusement félicité le vaillant petit nordiste de sa magnifique performance devant un rude adversaire, la conversation a roulé sur ce match qui restera longtemps présent à la mémoire de ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

Sortant pour une fois de son mutisme habituel, Gydé, qui ne porte guère de marques des coups reçus, mercredi a fait l'éloge de **Kid Oliva**.

— C'était un rude adversaire, nous a-t-il confié, courageux, encaissant parfaitement et plein d'une vitalité débordante.

Je vous prie de croire que pour venir à bout d'un tel homme, j'ai dû m'employer, surtout au moment où je décidais de passer à l'attaque.

Enfin quoi qu'il en soit, j'ai gagné. Puis Gydé a souri en ajoutant « et je vous prie de croire que j'en suis satisfait ».

— Quels sont vos projets, avons-nous alors demandé au champion d'Europe.

— Ceux de mon manager, nous a-t-il répondu. Il va d'ailleurs vous en faire part.

M. Dubus nous a alors expliqué que Gydé combattrait à nouveau à Lille le 26 novembre contre un adversaire à désigner.

— Mais s'empressa-t-il d'ajouter, après la performance d'hier, de notre « as », je pense, vous y avez d'ailleurs fait allusion dans votre article d'hier, que Gydé peut avoir avec quelque chance de succès, l'ambition de s'attaquer au détenteur du titre mondial.

Pour ce faire, nous allons attendre le résultat du match Angelmann-Midget Wolgast qui doit avoir lieu le 13 novembre à Paris.

A ce moment, nous entrerons en pourparlers avec l'Américain afin de conclure une rencontre avec Praxile Gydé.

Nous avons d'ailleurs l'intention, si certaines circonstances ne s'y opposent pas, d'organiser cette manifestation dans les murs de la capitale des Flandres. Je crois que, dans de telles conditions, le public lillois n'aura pas à bouder cette organisation.

L'entretien a ensuite roulé sur le gala de Lille du 12 novembre qui comportera comme combat-vedette un match entre Heintz et le Belge Cornélis un excellent boxeur, bien capable de stopper le Lillois dans son ascension vers la gloire.

Cependant, avant de nous quitter, Gydé a émis le désir de se faire expliquer comment on confectionne un journal.

C'est évidemment avec grand plaisir que nous lui avons donné satisfaction.

Et pendant près d'une heure, le champion d'Europe a parcouru les salles de rédaction, les ateliers de linotypie, la clicherie, l'atelier des rotatives, en un mot la majorité des salles que comporte notre « **Cité des Grands Journaux d'Information** », écoutant attentivement les explications qui lui étaient données, et posant, de temps à autre, des questions sur les points qui, à son avis, demandaient des éclaircissements.

Quand le champion d'Europe a eu terminé sa visite, il nous a quitté non sans que nous lui ayons encore une fois adressé nos compliments pour le beau résultat qu'il a obtenu mercredi au Palais de la Boxe devant Kid Oliva.

HALART DE FRÉVENT, VAINQUEUR A PARIS

Nous apprenons que Lucien Halart, le réputé boxeur Fréventin que révéla le Club Delamare, vient de remporter au Central à Paris, une nouvelle et magnifique victoire. Au cours du Tournoi France-Etrangers, Halart, dans la catégorie mi-moyens, était opposé au pugiliste russe Goudemann. Il malmena d'importance son adversaire à un tel point que l'arbitre dut arrêter le combat à la 4me reprise.

Nous félicitons Halart, ainsi que son professeur Dortignacq.

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNE RÉCLAMATION de l'Excelsior A. C.

Nous avons reçu du Comité Directeur de l'Excelsior Athlétic Club de Roubaix une très longue copie d'une réclamation adressée par les dirigeants de l'important groupement sportif roubaisien à M. le Président de la Commission Centrale des Arbitres près la F.F.F.A.

Cette réclamation porte sur l'arbitrage défectueux du dernier match de l' « Excel » à Antibes Des incorrections sérieuses furent commises au cours de ce choc et l'un des joueurs Antibois Gilbert Anvergne se laissa aller à des voies de fait d'une certaine gravité sur la personne du sympathique centre avant excelsiorman Van Caeneghem.

Toutes ces brutalités se seraient produites sous l'œil paterne de l'arbitre M. Doussy, de Bordeaux, lequel se serait montré d'une insuffisance notoire au cours des hostilités (!) La seule intervention à mettre à son actif et qui ne pouvait être autre, a été la mise à la porte de G. Auvergne.

Néanmoins les dirigeants de l'Excelsior estiment que le football ne peut que dégénérer avec le concours de referee n'ayant point suffisamment d'envergure et c'est la raison pour laquelle ils se sont permis de signaler cet état de choses au titre de la collaboration pour un football toujours meilleur et non dans le but de déclarer la guerre à l'ensemble des chevaliers du sifflet.

Les réclamants font, d'antre part, savoir qu'il leur sera impossible d'accepter, à l'avenir, l'arbitrage de M. Doussy.

Au surplus, étant donné les moyens insuffisants de protection qui, pour le match contre Antibes, se soldent par sept joueurs excelsiormen blessés, les administrateurs ont déposé plainte contre le joueur Anvergne entre les mains de M. le Commissaire de police d'Antibes.

Telle est la substance de la réclamation des dirigeants de l'E.A.C. « qui nous laissons, bien entendu, l'entière responsabilité de l'exposé.

Nous marquerons quand même un certain étonnement au simple titre des règlements généraux de la F. F. A., lesquels croyons-nous, interdisent aux dirigeants des clubs affiliés toute action en justice civile pour des actes répréhensibles commis dans le cadre essentiellement sportif.

A PARIS, CLUB FRANÇAIS BAT HONGRIE DU SUD-EST PAR 5 BUTS A 2

Profitant du passage à Paris de l'équipe de la Hongrie du Sud, retour de Lille où avant-hier elle rencontrait l'équipe de la Ligue du Nord, le Club Français avait conclu un match amical avec les Hongrois. Cette rencontre se déroula hier à Buffalo devant quelques centaines de spectateurs seulement L'équipe du Club français qui actuellement met au point sa nouvelle formation professionnelle domina très largement durant la première demi-heure de jeu. Proteau marqua le premier but sur un centre de Mercier, puis un second à la suite d'un corner botté par Costa. Peu après, sur une ouverture du même Proteau, Prechtel permettait au Club français de mener par trois à zéro. A ce moment, on nota une vive réaction de la part des Hongrois. Après plusieurs essais infructueux, ils marquaient un but par l'intermédiaire de Kovacs A la mi-temps, le Club français menait par trois à un. Dès la reprise, les Hongrois menaient les opérations très rapidement. Koranyil marquait facilement un second but sur une indécision de l'arrière parisien Durbec.

Le goal au Club français Alvarez eut encore à intervenir de nombreuses fois sur des shoots assez précis des avants adverses, mais le Club français reprenait alors définitivement l'avantage et marquait coup sur coup deux nouveaux buts. Finalement, les locaux l'emportèrent par cinq buts à deux.

Dimanche 5 Novembre
COURSES DU CROISÉ-LAROCHE
à 13 heures 30

Le Grand Derby Lillois Fives - O. L.

Il paraît presque superflu d'annoncer ce grand choc, attendu, non seulement avec impatience, par les supporters des deux clubs, par le public sportif lillois et régional, mais aussi par tous les amateurs de football qui s'intéressent au classement de la première division nationale professionnelle.

Le premier derby lillois de la saison revêt, pour tous, une importance primordiale.

Il permettra d'abord de trancher une rivalité toute sportive entre les deux équipes de la Capitale des Flandres qui brillent, cette année, du plus vif éclat dans la plus grande des compétitions nationales mises sur pied à ce jour.

L'une arbore le superbe maillot blanc cerclé rouge, bien connu, couleurs qui, par deux fois, eurent l'honneur de flotter victorieusement le soir de la finale du Championnat de France.

L'autre revêt le maillot bleu à parements blancs qui connut souvent la victoire sur de nombreux terrains nordistes depuis l'après-guerre et qui, depuis l'an dernier, est bien connu du public français.

Outre cette rivalité, l'intérêt particulièrement grand cette saison, de savoir quel club lillois se détachera pour inquiéter le leader du Championnat. L'espoir d'assister à un grand match, joué par nos meilleurs professionnels, font que tous les sportifs nordistes se sont promis d'assister à cette sensationnelle rencontre.

Répétons, à nouveau, qu'ils feront bien de se hâter vers les bureaux de location, car, depuis le début de la semaine, les places s'enlèvent avec une rapidité inconnue jusqu'ici.

Qui gagnera ?

Sera-ce l'équipe Olympienne qui compte, dans ses rangs, le gardien national Défossé, la belle défense Vandooren, Théry, les Meurisse, Varga, Mac Gowan, Beaucourt, et dont la ligne d'attaque est emmenée par le prestigieux Symonyi, la vedette hongroise que tous les sportifs nordistes veulent voir jouer ?

Sera-ce l'équipe Fivoise, dont la défense Dalheimer, Cernicky, Gonzalès a, jusqu'ici, concédé le moins de buts, à la belle ligne de demie Redel, Eastman, Lalloué, et à la ligne d'attaque brillante où opère au centre l'excellent tchèque Bara, épaulé par les brillants Libérati, Aoued ou St-Pé, Deloose ?

Nul ne peut répondre à ces deux questions et tout pronostic est impossible...

Le problème ne sera résolu qu'à l'issue de la belle heure et demi d'efforts à laquelle tout ce que le Nord compte d'amateurs de la balle ronde voudra assister...

LE STADE ROUBAISIEN A LILLE

Pour le Championnat des réserves, Challenge Porisse, l'Olympique Lillois recevra la très bonne équipe du Stade Roubaisien.

Ce match se disputera à 14 h. 15 samedi 4 nov., au Stade Victor Boucquey, et ne manquera certainement pas d'être très intéressant.

LES CHAMPIONNATS DU PAS-DE CALAIS DE L'U.S.S.G.T.

Voici l'ordre des rencontres prévues au calendrier du 5 Novembre.

J. S. O. Vendin (B)-E. S. Provin. Arbitre : M. P. Constant.

E. O. Hénin-Liétard-J. S. O. Vendin (1A). Arbitre : M. Mancon.

E. S. Vendin (1A)-E. O. Wahagnies. Arbitre : M. Dengreville.

J. S. A. Bauvin (1A)-J. S. A. Bauvin (B). Arbitre : M. Dhennin.

J. G. Provin-E. S. O. Loison. Arbitre : M. Monniez.

U. S. O. Lens-E. S. Vendin Arbitre : M. Mortelecque.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

APRÈS LE MATCH Nord-Flandres Belges

A l'issue de la rencontre qui vit une nette victoire de l'équipe de la Ligue du Nord, sur celle des Flandres à Gand, un banquet et une réception très cordiale ont été réservés aux joueurs de l'équipe A de la Ligue du Nord et aux dirigeants : M. Jooris, président, accompagné de M. Pipaut, à la fois membre du Conseil de la Ligue du Nord (amateur) et vice-président de l'Entente professionnelle nordiste ; M. Dubarcq, président du District Torrien et M. Delattre, président du District d'Escaut.

M. Vandertistegen, bourgmestre de la Ville de Gand ; M. de Fourmestraux, Consul de France, ainsi que d'autres personnalités avaient assisté au match.

M. le Baron de Meulenaere, président de l'Entente Gantoise, au moment des toasts, et au nom de la Municipalité de Gand, remit à M. Jooris, président de la Ligue du Nord, la médaille grand module de la Ville de Gand.

De plus, une magnifique coupe en cristal fut offerte, à titre de souvenir et sera déposée dans le local d'honneur de la Ligue du Nord.

HIPPISME

COURSES DE SAINT-CLOUD

PREMIERE COURSE. — 1. Chaltane (R. Brethès) ; 2. Çernuski (A. Rabbe) ; 3. Nine II (R. Tassel). — Gagn., 69.50 ; pl., 24.00 ; 32.00 ; 37.50. —Pas couru : Emir, Parlax, Bibi, Her Majesty, Orange Muscade, Sofia.

DEUXIEME COURSE. — 1. Totila (C. Boullon) ; 2. Foxidor (F. Hervé) ; 3. Fuseleur (C.H. Semblat). — G., 12.00 ; pl., 6.00 ; 16.00 ; 14.00. — Pas couru : Brennus II, Kirghiz, Cap Camara, Cambyse, Ulick, Little Gloria, Flerville, Garde Impériale.

TROISIEME COURSE. — Ecurie L. Rénier gagnante : 1. Mlle d'Argagnon (E. Vandoden) ; 2. Evian (F. Hervé) ; 3. Ajon (C. Lalanne) — G., 16.50 ; pl., 27.50 ; 19.00 ; 38.00. — Pas couru : Adulation, Pomp. III, Baneis, Sieur d'Orbendelle, Gratins, Ratatouille, Saducéenne, Buiolo, L'Aigle Royal, Côte d'[illegible], rafide Paprika, Plume Rouge.

QUATRIEME COURSE. — 1. Loup de Mer (W. Sibbritt) ; 2. Emprise (M. Allemand) ; 3. Mourad Bey (J. Peverini). — Gagn., 36.50 ; pl., 12.00 ; 13.00 ; 48.00. — Pas couru : Pick Up, Keghté, Shere Khan, Lampaul.

CINQUIEME COURSE. — 1. Nectar des Dieux (G. Delaurie) ; 2. Masinette (H. Bonneau) ; 3. Dark Tale (L. Whittingham). — Gagn., 26.00 ; pl., 10.00 ; 11.50 ; 19.00. — Pas couru : Index II, Pomp. III, Osman, L'Aigle Royal, Cervera II, Glitter.

SIXIEME COURSE. — 1. Trop Pressé (W. Johnstone) ; 2. Dark Shield (A. Bosquerlant) ; 3. Shere Khan (C. Herbert). — Gagnant, 14.00 ; pl., 6.50 ; 16.50 ; 38.00. — Pas couru : Great Sapphire, Pipe Dream, Glider, Osman, Bon Cœur.